



45^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

Dialogue interactif renforcé sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo

Genève, 2 Octobre 2020

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse note avec inquiétude que la situation des droits de l'homme en RDC se détériore, notamment à cause des attaques de groupes armés à l'Est du pays.

Hier a marqué le dixième anniversaire de la publication du Rapport Mapping de l'ONU. Celui-ci documente plus de 600 cas de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises en RDC entre 1993 et 2003. La Suisse souligne l'importance de lutter contre l'impunité et de mettre en place des mécanismes de prévention de la violence et de justice transitionnelle. Elle appelle le gouvernement de la RDC à continuer la lutte contre l'impunité avec persévérance.

La Suisse salue l'engagement de M. Denis Mukwege, lauréat du prix Nobel de la paix, pour les victimes de crimes graves à l'Est de la RDC. Elle condamne que lui et ses proches fassent l'objet de menaces, notamment en raison de son engagement en faveur d'un mécanisme pénal, qui serait chargé de juger les responsables de ces crimes. La Suisse salue que la MONUSCO assure leur protection et note l'engagement du président Tshisekedi dans ce contexte ainsi que l'ouverture d'une enquête sur ces menaces.

Nous appelons les autorités congolaises à prendre des mesures concrètes et globales pour protéger tous les défenseurs et défenseuses des droits de l'homme et journalistes, y compris par la promulgation et l'application d'une loi nationale de protection.

Madame la Haute-Commissaire, comment envisagez-vous un soutien à la RDC pour la mise en œuvre des recommandations du rapport Mapping ?

Je vous remercie.